

Dans cette édition

Après une trêve bien méritée de quelques jours, pour les vacances du temps des Fêtes, les militantEs de l'ADDS ont repris le flambeau depuis déjà quatre semaines. L'hiver s'amorce sous le signe de l'action et de la mobilisation. Ensemble, nous luttons !

Pour cette première Riposte de l'année 2004, vous retrouverez des articles sur divers sujets. Tout d'abord, en page 3, vous trouverez le calendrier des activités à venir à l'ADDS et des prochaines rencontres des comités. Vous êtes bien sûr invitéEs à participer à ces activités. Notez tout particulièrement la feuille bleue incluse dans l'envoi à propos de la session *Mon droit à l'aide sociale*. À ne pas manquer ! Informez-vous en nous appelant au 525-4983. Ensuite, dans la section *Nouvelles militantes*, Jonathan vous fait un résumé de ce qui s'est passé à l'ADDS depuis la dernière Riposte. En page 5, Dominick, notre nouveau stagiaire nous écrit un mot pour se présenter. Par la suite, en page 6 et 7, Joseph, un militant de l'ADDS, s'indigne face à l'inaction des politiciens en ce qui concerne la lutte à la pauvreté. Finale-

SOMMAIRE

Dans cette édition	2
Calendrier des activités	3
Nouvelles militantes	4
Militantes et militants	5
Chronique Politique	6
Les anniversaires	7
Dans mon comité	8

ment, Christian nous fait une mention du Comité loi, un comité actif depuis déjà quelques années à l'ADDS.

Au risque de se répéter, l'hiver s'annonce chaud... Un plan d'action pour lutter à la pauvreté qui se fait attendre, des reculs possibles pour les personnes assistées sociales, un gouvernement qui poursuit la démolition des programmes sociaux... Faudra être nombreux et nombreuses dans la rue pour crier notre désaccord !

La RIPOSTE est publiée par les militantes et militants de l'ADDS avec la collaboration des membres de Croissance Travail

LA RIPOSTE

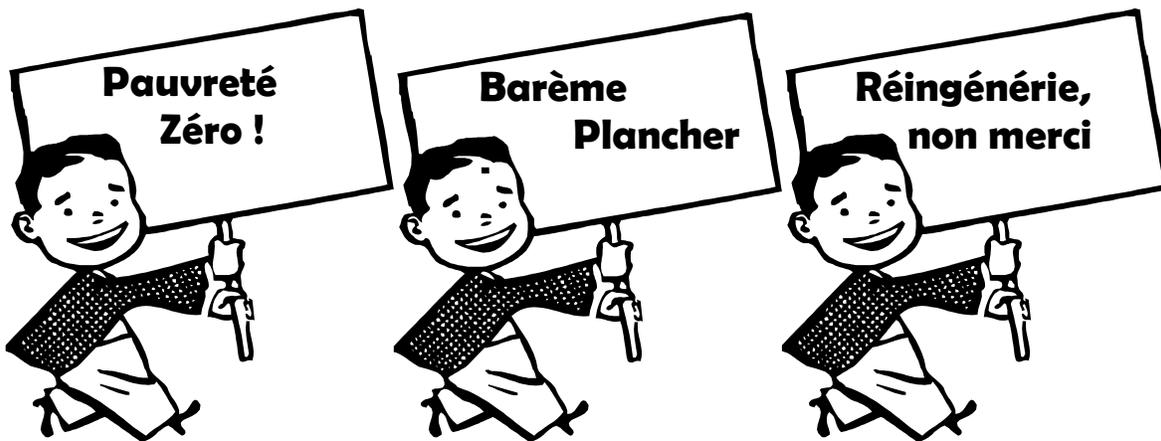
Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Volume 31
Numéro 1
Février 2004

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

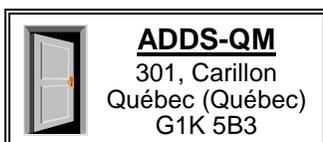
ENSEMBLE, NOUS LUTTONS!!

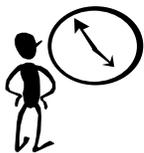


VA FALLOIR S'ORGANISER, SI ON NE VEUT PAS SE FAIRE ORGANISER !

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇨ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ⇨ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ⇨ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*





Calendrier des activités

Voici les différentes activités déjà prévues au calendrier pour le mois de février 2004. Toutefois, il est fort probable que des ajouts se produisent. Nous vous conseillons donc de vous tenir au courant en nous téléphonant ou en passant nous voir à nos locaux...

Février 2004

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
2	3 DÉPANNEUR 186	4 COMITÉ LUTTE	5	6
9	10 DÉPANNEUR 186	11 COMITÉ FEMMES	12	13
16 COMITÉ LOI	17 SESSION D'ACCUEIL	18	19	20
23	24 DÉPANNEUR 186	25 COMITÉ LUTTE	26	27

L'ADDS-QM EST UN LIEU D' ACTIONS, D' INFORMATIONS, MAIS AUSSI UN MILIEU DE VIE. On peut toujours s'impliquer dans un des différents comités (loi, luttes, femmes, membres et organisateur). Si vous êtes intéresséEs à en savoir davantage sur ce qui se passe à l'ADDS, contactez Annick.

SESSION D'ACCUEIL

Tu veux en connaître davantage sur l'ADDS ?

Tu désires t'impliquer dans le groupe ?

Les militantEs de l'ADDS t'invitent à participer à la session d'accueil, qui se tiendra mardi, le **17 février**, à 13h30, dans nos locaux, au 301 rue Carillon.

Pour vous inscrire, appelez-nous au 525-4983.



NOUVELLES MILITANTES !!!

par **Jonathan Carmichael**

☞ Le 29 novembre 2003, l'ADDS-QM était présente pour dénoncer la réingénierie de l'État avec la *Confédération des syndicats nationaux (CSN)*. C'est sous le slogan « Stoppons la démolition » qu'environ 30 000 personnes se sont rassemblées à Québec pour dénoncer le saccage entrepris par les Libéraux.

☞ Le 3 décembre, une douzaine de militantEs de l'ADDS-QM étaient présentEs parmi les 75 manifestantEs rassemblés pour participer à la Guignolée de la solidarité, en face du Conseil des Ministres. Organisée par le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*, cette manifestation avait pour objectif de dénoncer les coupures envisagées par les Libéraux dans leur plan d'action pour lutter contre la pauvreté. Vous vous souviendrez qu'en novembre dernier, les médias ont mis la main sur une copie de ce fameux plan d'action, dans lequel le gouvernement prévoirait, entre autre, des coupures pour les personnes âgées de 55 ans et plus et pour les monoparentales avec enfant de moins de cinq ans... Donc, nous étions là pour signifier à nos dirigeants que nous refusons tout ce qui aurait comme conséquence d'appauvrir davantage les personnes assistées sociales!

☞ Le 11 décembre dernier, quelques militantEs de l'ADDS ont participé à la Journée de perturbation des lieux de travail, tenue par les syndicats. Pour cette occasion, avec le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, nous sommes allés au Ministère de la solidarité sociale, afin de réclamer un plan d'action qui fera vraiment la lutte à la pauvreté (et non la lutte aux pauvres, comme envisage le faire le gouvernement libéral...).

☞ Le 18 décembre, environ 80 membres de l'ADDS-QM et du *Comité des citoyenNEs du quartier St-Sauveur* ont participé au party de Noël annuel. Encore une fois, cette année, on a bien mangé et on a eu du plaisir en masse !

☞ Le 15 janvier 2004, nous étions une douzaine à l'ADDS à participer à une rencontre de La Visée. Pour l'occasion, nous nous sommes questionnés sur notre implication dans le groupe, sur ce qu'est l'ADDS pour nous et sur les valeurs qu'elle devrait porter. Une journée fort ressourçante, dont les résultats seront bientôt affichés dans nos locaux !

☞ Le 24 janvier, plusieurs militantEs de l'ADDS étaient parmi les 300 personnes présentes à la Session extraordinaire du Parlement de la rue, organisée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Nous avons profité de l'occasion pour dénoncer l'inaction et les reculs possibles en ce qui concerne la lutte à la pauvreté. Une première action d'un hiver qui s'annonce très chaud !

☞ Le 28 janvier, l'ADDS a répondu à l'appel du Réseau Vigilance en allant à une manifestation tenue dans le cadre des consultations prébudgétaires. Nous voulons un budget qui assure la protection des services publics et des programmes sociaux !!



MILITANTES ET MILITANTS

Fin d'un stage

Par Dominick Blier

Il me semble que je viens tout juste d'écrire mon premier article dans ce journal pour annoncer aux membres de l'ADDS le début de mon stage, et me voilà déjà en train d'en rédiger un autre pour vous dire au revoir. Ce stage fût non seulement une très belle occasion d'apprentissage, mais j'ai aussi eu la chance de rencontrer des gens formidables. Il y a eu quelques moments forts à l'intérieur de mon stage, et je m'en voudrais de ne pas vous en glisser un mot. Par exemple, la soirée du 5 à 7 des Bougon a été une expérience très enrichissante pour moi, et ce à plusieurs points de vue. Tout d'abord, j'ai pu avoir l'expérience d'organiser une activité, et je crois que je peux affirmer qu'elle fut plaisante pour les membres présentEs. Cette rencontre a aussi été l'occasion de parler avec plusieurs membres de l'ADDS et ce fut très enrichissant.

J'ai aussi beaucoup été enthousiasmé par l'action d'appui au Collectif pour un

Québec sans pauvreté du 4 mars. L'énergie et la complicité qui régnait entre les personnes présentes ont été une grande source de motivation pour moi.

Avant de commencer mon stage, je dois dire que j'étais très enthousiaste de le faire à l'ADDS, et je peux vous affirmer que je n'ai pas perdu ma motivation à aucun moment au cours du stage. En effet, les permanents, les permanentes, les militants et les militantes ont toujours été présentEs et disponibles. Je peux dire que j'ai vraiment été choyé! Il est impossible de passer sous silence tout les encouragements et toute la confiance qu'on m'a donnés. Si l'expérience était à refaire, je choisirais le même milieu de stage sans hésiter. Je tiens à remercier chaque personne qui a contribué de près ou de loin à faire de mon stage une expérience si positive! Merci !



Chronique Politique

Charest ne respecte pas la Loi

Par Joseph Dansereau

Depuis plusieurs mois, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et nous, comme assistés sociaux, attendons le fameux plan d'action inclus à la Loi 112 (Loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale). Je n'ai jamais vu, depuis plus de 40 ans, de telles attitudes d'un gouvernement qui conduisent à des comportements aussi imbéciles. Même le citoyen le moins éclairé au Québec serait incapable de faire pire.

En effet, Ti-Jean la ve-DETTE a fait de la caméra pour nous annoncer un grand changement, sans en préciser le contenu. Je n'ai pas à vous raconter ces annonces de grands changements puisque depuis des mois nous les entendons à la TV et sur la place publique. Ce qui me surprend, c'est sa hardiesse à s'attaquer à tout ce qui est fondamental au Québec. L'agriculture, les divers services sociaux et de santé, la syndicalisation, l'éducation, la petite enfance, mettez-en, Ti-Jean, y se gêne pas ! Ma foi, j'ai l'impression, et cela va vous surprendre, qu'il frappe partout, comme s'il avait l'intention de nous réveiller de notre léthargie comme citoyenNE, comme s'il cherchait volontairement à nous solidariser. On ne pourrait faire mieux pour souder les gens à une cause commune. Ce qu'il ne sait pas, c'est que, en silence, lentement mais sûrement, non pas les contribuables, encore moins les consommateurs, mais bien des citoyenNES s'instruisent de la chose économique, prennent conscience qu'il y a des moyens pour éliminer la pauvreté, à tout le moins au Québec et dès maintenant.

J'ai eu le plaisir de participer au début de décembre 2003, à une conférence organisée par la Table de concertation Sillery-Ste-Foy sur la pauvreté, où la coordonnatrice du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Madame Vivian Labrie, nous faisait part d'un petit déjeuner avec 22 personnes en situation de pauvreté à la table de 50 parlementaires de l'Assemblée Nationale en octobre. J'y apprenais que la prestation d'aide sociale qui était de 440\$ par mois en 1985 devrait valoir plus de 700\$ en dollars de 2003. Assez surprenant de constater que depuis tant d'années, miette par miette, on en est rendu à mettre des gens, des concitoyenNES, dans un état de privation et avoir le toupet encore de dire que c'est eux qui fraudent l'État.

Entre parenthèse, précisons qu'entre un assisté social qui a l'obligation de déclarer sa petite pitance à l'impôt et notre actuel Premier Ministre du Canada (prononcer à l'anglaise) « Paul Martin », qui lui, en plus de faire de la fuite fiscale avec ses bateaux, aurait reçu un 160 Millions de dollars qui demandent explications. Ce montant a-t-il été déclaré à l'impôt ? Qui est fraudeur ? Qui est tricheur ? Qui joue à la duperie par des beaux discours ? (VOIR LA SUITE EN PAGE 7)

(SUITE DE LA PAGE 6, *Charest ne respecte pas la loi*)

Vous et moi comme assistéE socialE ? Ou le PM et son cercle d'amis ? Aussi, j'apprenais, à cette conférence, que le jeu économique est un jeu pipé d'avance où les gagnants sont toujours les mêmes et ce n'est certainement pas nous.

Or, pour s'en sortir, depuis 1998, plus de 1600 organismes du Québec sont devenus membres du Collectif sans pauvreté pour prouver le non sens d'un État qui est en état d'ébriété économique. Ce mouvement apporte des solutions réalistes applicables maintenant. C'est rentable pour tous à court, moyen et long terme, c'est équitable aussi. Sans grande révolution et sans même avoir fait sauter un petit pétard, une justice sociale est possible. Une seule condition à sa réussite. C'est que chacunE d'entre nous doit savoir comment le jeu financier peut être à l'avantage de tous et non au détriment de ceux qui reçoivent ou gagnent moins. Il ne faut pas croire que le salaire minimum est une assurance pour être au-dessus du seuil de pauvreté, c'est faux. Le seuil de pauvreté est de 18 841\$ (en 2001) pour une personne seule. Pour atteindre ce seuil, une personne qui travaille 35 heures/semaine devrait donc être payée 10,35\$/heure. Quand on sait que le salaire minimum est à peine à 7,30\$/heure, on est bien loin de ce seuil !

L'humanité s'est toujours mis les pieds dans les plats parce qu'elle ignorait un tas de choses sur le fonctionnement social. Mais en développant des liens et en s'instruisant mutuellement des choses de la société, les gens trouvent par eux-mêmes de nouvelles solidarités et peuvent améliorer leur vie dans l'instant et pour le futur. Rester isolé est le principal obstacle à s'en sortir. Je m'impliquerai donc davantage pour dire à Jean Charest, comme Premier ministre, qu'il cesse d'être dans l'illégalité et qu'il se grouille pour soumettre aux citoyenNEs le plan d'action anti-pauvreté et anti-exclusion sociale. Mais je ne peux le faire seul... Et vous, serez-vous avec nous ?

JOYEUX ANNIVERSAIRES À NOS MEMBRES

Janvier

*Lisette Barrette
Johanne Boucher
Lorraine-Ann Côté
Ghislaine Dufresne
Gisèle Duguay
Annick Dumont
Alyre Giguère
Nicole P. Guérin
Réjean Houde
Linda Laprise
Colette Lefebvre
Christine Marcoux
Olia Pichette*



Février

*Émile Babin
Nathalie Boivin
Fernand Chouinard
Jacqueline Couture
Joseph Dansereau
Nathalie Guay
Jacques Lacroix
Rolande Legault
Irenée Simard
Claudine Tremblay
Francine Turgeon*



Dans mon comité

UN COMITÉ LOI À L'ADDS-QM

Par Christian Loupret

Bonjour, nous avons un Comité loi à l'ADDS depuis environ huit ans. Ce Comité se rencontre à tous les deux lundis, en après-midi.

Pour nous appuyer dans notre apprentissage de la loi, une avocate militante participe à ce Comité.

Comme la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et les règlements sur le soutien du revenu sont très complexes, nous préférons nous former en groupe. Ces rencontres peuvent aussi permettre une réflexion plus poussée sur certaines difficultés rencontrées en lien avec la Loi et les services de dépannage offert par l'ADDS, dans les deux dernières semaines.

À la longue, les gens participant à ce Comité, qui sont principalement des personnes assistées sociales, obtiennent

une plus grande compréhension générale de la Loi.

Nous croyons que la connaissance de la loi et des règlements peut permettre à une personne assistée sociale d'avoir moins d'inquiétude lorsqu'elle reçoit une lettre de son Centre Local d'Emploi ou une convocation par son agent.

Le Comité loi est aussi un excellent outil pour ceux et celles qui veulent faire du dépannage téléphonique (c'est-à-dire : répondre au téléphone aux questions des gens au sujet de leurs problèmes avec le Ministère de la Solidarité sociale).

Si vous avez des questions ou que vous êtes intéresséEs à joindre le Comité loi, n'hésitez pas à communiquer avec moi, au 525-4983.

